



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences du sport

de l'Université Paris 13 – Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 13 - Paris-Nord

Académie(s) :

Etablissement(s) co-habilité(s) : Université Paris-Est Marne-la-Vallée,
Université Paris-Est Créteil, Paris Descartes,

Mention : Sciences du sport

Domaine : Sciences, technologies, santé (STS)

Demande n° S3MA140006872

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
- Délocalisation(s) :
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Présentation de la mention

La mention est désormais composée de deux spécialités, *Entraînement, biologie, nutrition, santé (EBNS)* et *Education, Sport, Société (ESS)*, au lieu de trois précédemment. Elles offrent chacune deux parcours différenciés. L'un conduit à des compétences en *Entraînement sportif*, l'autre en *Activités physiques adaptées et santé* pour la spécialité EBSN. Pour la spécialité ESS, un parcours conduit aux métiers de l'enseignement et un second couvre le champ de l'intervention en activité physique et sportive (APS). Les différents parcours s'appuient largement sur le monde professionnel. L'acquisition des compétences préprofessionnelles se fait beaucoup à travers les stages, de même que l'initiation à la recherche. Il apparaît cependant que la durée de ces stages, si elle a été augmentée par rapport au contrat précédant, reste faible en regard des autres formations du même type.

L'objectif est de faire acquérir aux étudiants les compétences figurant dans les fiches de Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des différentes spécialités de la mention. Il faut noter que la fiche correspondant au parcours Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S) n'est pas celle déposée au nom de l'ensemble du secteur Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Cette mention de master veut développer une approche pluridisciplinaire : de la santé par les APS, de la préparation physique des athlètes, dans les domaines de l'éducation physique et sportive scolaire et de l'intervention auprès de publics en difficultés psychosociales. D'une façon générale, la formation permet une bonne insertion professionnelle, aux alentours de 80 %.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention répond à des besoins attestés sur le plan national, même si d'autres formations proches existent sur le territoire. Les modifications apportées augmentent la clarté de l'offre de formation et la rendent plus pertinente.

- Points forts :

- La mention est la seule dans ce domaine sur le PRES Paris Sorbonne.
- Professionnalisation importante.
- Appui scientifique important.
- Appui professionnel important.
- Répond aux besoins sociétaux en recherche et dans le domaine professionnel.
- La mention permet à l'étudiant de se confronter à l'ensemble des disciplines scientifiques appliquées à l'activité physique, tout en suivant un parcours correspondant à son projet professionnel.

- Points faibles :

- Manque de relations internationales.
- Absence de formation aux premiers secours.
- Faible taux de poursuite d'études en doctorat.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait :

- Systématiser la formation à la prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) qui apparaît aujourd'hui quasiment obligatoire pour beaucoup de recrutements.
- Rechercher une visibilité et établir des liens scientifiques à l'international.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Entraînement : Biologie, Nutrition, Santé (EBSN).

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 13.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Paris-Descartes - UPEC.

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Les connaissances générales attendues à l'issue de cette spécialité qui se divise en deux parcours sont :

- Des connaissances et aptitudes en sciences et techniques des activités physiques et sportives.
- La mobilisation des moyens nécessaires.
- La maîtrise de l'activité physique à des fins de santé ou de performance.
- La maîtrise des outils et des moyens nécessaires au développement des différentes actions.
- La mise en place d'un projet de recherche. Les étudiants validant la valence recherche du master sont capables d'assurer la mise en œuvre et la valorisation d'une recherche.
- Des connaissances éthiques.

La spécialité est structurée en deux parcours : un parcours *santé* et un parcours *entraînement*. Ils proposent chacun des objectifs propres correspondant à ceux attendus et décrits par les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Le parcours *Entraînement* :

Les objectifs de la spécialité sont de former des cadres de l'entraînement sportif et de développer leurs connaissances dans les fondements scientifiques de la performance physique. Au-delà des compétences qui figurent sur la fiche RNCP, l'étudiant doit maîtriser tous les aspects de la préparation physique et nutritionnelle et savoir les adapter au public hétérogène que constituent les pratiquants sportifs. Il doit posséder les connaissances scientifiques tant en biologie du muscle que dans la connaissance de la pratique sportive.

Le parcours *Santé* a pour objectif propre de faire de ses diplômés :

- Des interlocuteurs et des membres privilégiés des structures d'état ou privées intervenant dans le domaine de l'obésité et des maladies métaboliques.
- De professionnels capables de porter des projets de mise en place d'activités physiques pour les personnels au sein des entreprises.
- Des experts auprès d'organismes devant juger de la validité de procédures d'activités physiques pour des populations obèses ou présentant des pathologies chroniques et en particulier métaboliques.
- Des responsables de structures assurant un accompagnement individualisé pour une pratique des activités physiques adaptées à la santé auprès de personnes présentant des affections chroniques et en particulier métaboliques.

La spécialité proposée est indifférenciée, le contenu des enseignements est le même pour tous. C'est la pratique d'un stage qui donne une spécification recherche ou professionnelle au diplôme.



- Appréciation :

Cette spécialité est bien adaptée au développement des besoins sociétaux actuels en particulier dans les domaines des Activités physiques adaptées et santé (APA-S). Elle a un bon appui scientifique et se déroule en lien étroit avec le secteur professionnel. Elle correspond à une forte demande de formation pour les organismes d'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises privées. La formation apparaît bien adaptée aux objectifs annoncés et elle permet globalement une bonne insertion professionnelle comme l'indiquent les chiffres mentionnés dans le dossier. Les débouchés sont divers selon les parcours choisis et même multiples à l'issue de chacun des parcours. A noter que pour la spécialité *Entraînement : biologie, nutrition, santé* EBNS, une partie des étudiants trouve un emploi sur le lieu de son stage de M2. Les enquêtes indiquent que la professionnalisation est rapide à l'issue de la formation et que le taux d'insertion professionnelle est élevé.

- Points forts :

- Appui scientifique fort.
- Lien fort avec les secteurs professionnels concernés.
- Répond à une demande de société.
- Très bonne adéquation entre la formation et les débouchés professionnels.
- Approche pluridisciplinaire prenant bien en compte les savoirs de l'expérience.

- Point faible :

- Formation au certificat de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) non mentionnée.

Recommandations pour l'établissement

La formation devrait rechercher des liens à l'international.

La formation à la Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) n'est pas mentionnée. Or elle apparaît aujourd'hui quasiment obligatoire pour un certain nombre de recrutements.

Il faudrait être plus précis et plus clair sur le mode de pilotage spécifique à la spécialité et ses modalités pédagogiques.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Education, Sport & Sociétés (ESS)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 13-Paris Nord.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Université Paris-Est Créteil.

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objet de :

- Analyser les Activités physiques et sportives (APS).
- Diagnostiquer les besoins et potentialités des pratiquants.
- Enseigner les pratiques corporelles appropriées (Parcours Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS) et *Santé Psycho-Sociale par le Sport* (SP2S)).
- Piloter et évaluer les programmes de santé psychosociale par les APS (Parcours SP2S).
- Former et coordonner les éducateurs en charge de l'éducation par les APS (Parcours CAPEPS et SP2S).
- Rendre compte des actions supervisées en direction des usagers, des décideurs et/ou des financeurs (Parcours CAPEPS et SP2S).

Il s'agit d'acquérir des connaissances sur le potentiel éducatif des APS et les stratégies d'intervention, d'être capable d'initier, de concevoir, de gérer et d'évaluer des programmes d'éducation physique adaptés à différents publics.

Deux parcours sont proposés dans cette spécialité

- Parcours SP2S (*Santé Psycho-Sociale par le Sport*).
- Parcours *Enseignement* préparation au Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS).

Sur le plan de la recherche, l'objectif est l'acquisition et la maîtrise des outils théoriques et méthodologiques utilisés dans la production de savoirs dans le champ de l'enseignement/apprentissage de l'éducation physique et sportives (EPS).

A noter que bien que dans le dossier déposé par l'Université Paris 13-Paris Nord, il est déclaré que cette spécialité ait pour établissement support l'Université Paris Descartes, aucune mention de cet établissement ne comprend cette spécialité.

- Appréciation :

Spécialité qui correspond à une forte demande de formation pour les organismes d'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises privées.

- Points forts :

- Correspond à des besoins professionnels importants.
- Permet de se préparer aux métiers de l'enseignement.
- Une approche pluridisciplinaire qui prend en compte les savoirs de l'expérience.

- Point faible :

- Pilotage non adapté à la spécialité car mutualisé avec la spécialité EBSN.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de veiller à mettre en place un pilotage spécifique à la spécialité et aux modalités pédagogiques. La formation au PSC1 devrait être mentionnée, car elle apparaît aujourd'hui obligatoire pour un futur titulaire du CAPEPS.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Vieillesse, handicap, mouvement et adaptation

Cette spécialité n'est pas présente dans le dossier déposé par l'établissement.



Observations de l'établissement

Villetaneuse, le 19 juillet 2013

Le Président

Université Paris 13
99, avenue J-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 30 05
Fax. 01 49 40 32 52
pres-p13@univ-paris13.fr

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des formations
et diplômés
AERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

N/Réf. : JL/CD/SA 14100 N°188

Monsieur le Directeur,

Conformément à votre demande, je vous transmets par mail l'ensemble de nos réponses aux évaluations des formations déposées par l'Université Paris 13.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Loup SALZMANN

**P/Le Président et par délégation
Le Vice-Président du Conseil
des Etudes et de Vie la Universitaire**



André TARDIEU



Master mention *Sciences du sport*

Domaine : *Sciences, technologies, santé*

Demande n° *S3MA140006872*

Formation à la prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)

Nous ne l'avons pas mentionnée, car celle-ci est obligatoire et intégrée au cursus Licence STAPS des universités partenaires.

Pilotage

« Il conviendrait de proposer un pilotage adapté à la spécialité (et non mutualisé avec EBNS) » : ce partenariat a été voulu par la Présidence des deux Universités (P5 et P13) dans le cadre du PRES. Nous avons d'autre part suivi les conseils donnés par le ministère de tutelle ainsi que l'AERES à la précédente évaluation concernant le pilotage.

Liens à l'international

Nous recevons de nombreux étudiants étrangers, certains étudiants du master font leur stage au Québec grâce à des financements de La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). Des partenariats avec des universités étrangères nécessitent des financements extérieurs que nous recherchons activement.

Périmètre de la spécialité

Oubli de notre part, il faut ajouter Paris Descartes en plus de P13 : les cours se faisant dans les deux universités pour un volume horaire équivalent. Le responsable des parcours *Enseignement* (CAPEPS) et *SP2S* est le Pr. Luc Collard,